



## FICHE SIGNALÉTIQUE

CLASSIFICATION SIMDUT: NON APPLICABLE

### **SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT**

NOM DU PRODUIT: Fragrance solide, disque céramique

DESCRIPTION DU PRODUIT: Disque céramique imprégné de fragrance.

USAGE DU PRODUIT: Neutralisant d'odeurs, aromatisateur.

FOURNISSEUR: GENIE-PAK Inc.  
247 Principale, Stanbridge-Station (Québec) Canada, J0J 2J0

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE: Naturex

TÉLÉPHONE en cas d'urgence: 514.255.1331

En cas d'intoxication, appeler le centre Antipoison de votre région. Voir liste à l'annexe "A" ci-joint.

### **SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX**

Ce produit contient strictement des huiles essentielles et des huiles aromatiques organiques.

La composition exacte des ingrédients est considérée "secret commercial" et est tenue confidentielle. Pour obtenir plus de renseignements en cas d'urgence, contacter GENIE-PAK Inc.

Ce produit ne contient aucun ingrédient carcinogène tel qu'indiqué par NIP, OSHA et CIRC

### **SECTION III. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE: Solide.

COULEUR: Varie selon la fragrance.

ODEUR: Varie selon la fragrance.

### **SECTION IV – RISQUES PHYSIQUES**

TYPE DE RISQUE: Aucun risque pour le transport.

MATÉRIAUX/CONDITIONS A ÉVITER:

Ne pas placer ou poser sur des surfaces plastiques, sur des surfaces peintes ou vernies, sur du bois nu ou non-traité, sur du matériel en fabrique, sur du marbre artificiel.

### **SECTION V – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

Non applicable.

### **SECTION VI - DONNÉES SUR LA REACTIVITÉ**

Non applicable.

## **SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS:** disque céramique imprégné d'un composé de fragrance à base d'huiles essentielles et des huiles aromatiques organiques. Seulement des produits approuvés et généralement reconnus sont utilisés. (G. R. A. S.)

Plusieurs des composés individuels peuvent causer un effet sur:

**LA PEAU:** Peut irriter la peau sur contact direct.

**LES YEUX:** Peut irriter les yeux sur contact direct.

**INGESTION:** Ne pas avaler. Des petites quantités ne sont pas fatales.

## **SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES**

**YEUX:** Bien laver les mains après manipulation de ce produit.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Garder hors de la portée des enfants et des animaux.

### **\*\*\* ÉQUIPEMENT DE PROTECTION \*\*\***

**GANTS DE PROTECTION:** Porter des gants résistants aux produits chimiques.

**VENTILATION:** Utiliser un système de ventilation mécanique ou local.

### **\*\*\* ENTRÉPOSAGE ET MANUTENTION \*\*\***

**PROCESSUS DE MANIPULATION ET ÉQUIPEMENT:** Éviter d'inhaler de grandes quantités de vapeur et éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

**NORMES D'ENTRÉPOSAGE:** Entreposer dans des contenants fermés, dans un lieu frais et sec, bien ventilé, à l'écart de sources d'inflammation. Ne pas transférer dans des contenants non-identifiés.

## **SECTION VIII – PREMIERS SOINS**

**YEUX:** Au contact direct, immédiatement bien rincer les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**PEAU:** Bien laver la région atteinte avec un savon doux et de l'eau.

**INHALATION:** En cas de surexposition, déplacer à l'air frais.

**INGESTION:** Faire boire de grande quantité d'eau tiède et provoquer le vomissement.

## **SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLABORATION DE LA FICHE ET RENONCIATION**

**PRÉPARÉE PAR:** GENIE-PAK Inc.

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:** 514.255.1331

**DATE DE PRÉPARATION:** 1 janvier 2011

## RENONCIATION

L'information contenue dans cette "FICHE SIGNALÉTIQUE" a été obtenue de source sûre. Cependant, GENIE-PAK Inc. ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, quant à son exactitude.

L'information fournie est, aux meilleurs des connaissances de GENIE-PAK Inc. exacte depuis la date indiquée. Puisque les conditions pour l'usage, la manutention, l'entreposage et la disposition de ce produit sont au-delà du contrôle de GENIE-PAK Inc., il en tient à l'utilisateur d'en déterminer les conditions sécuritaires requises pour l'usage de ce produit.

### \*\*\* ABBRÉVIATIONS et RÉFÉRENCES \*\*\*

#### ABBREVIATIONS:

P/D:	Pas disponible.
CIRC:	Sigle désignant le Centre International de Recherche sur le Cancer.
ACGIH:	Sigle désignant l'"American Conference of Governmental Industrial Hygienists".
NIOHS:	Sigle désignant le "National Institute for Occupational Health and Safety".
SAE:	Sigle désignant le Seuil Admissible d'Exposition.
MPT:	Sigle désignant la Moyenne Pondérée sur le Temps.
TMD:	Sigle désignant la Loi et le Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses.
NIP:	Sigle désignant "National Institutional Program".
OSHA:	Sigle désignant l'"Occupational Safety Hazard Association".
G.R.A.S.;	Abbréviation pour "Generally Recognized As Safe".

#### RÉFÉRENCES:

1. Van Nostrand Reinhold, Dangerous Properties of Industrial Materials. Seventh Edition, N. Irving Sax.
2. Canadian Center for Occupational Health and Safety. RTECS (registry of Toxic Effects) and CHEMINFO databases.
3. ACGIH. Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 1989 – 1990.
4. Monographies du Centre International de Recherche sur le Cancer, Supplément 7, 1988.
5. La Loi et le Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses.

### \*\*\* AUTRE INFORMATION \*\*\*

"The present document is available in English upon request."

"All materials are listed or are excluded from listing on the U.S. Toxic Control Act (TSCA) chemical substance inventory."

"All components are listed in the Canadian Cosmetics Substances List (CEPA), Canada Gazette, Part 1, January 26, 1991."

"All components are listed in the European Index for Existing Chemicals (EINECS)."